

FABRICANT/FOURNISSEUR :  
**TECHNICAL CONCEPTS INTERNATIONAL LIMITED**  
**THE NEUTRALLE CENTRE**  
**PIN GREEN BUSINESS PARK**  
**EASTMAN WAY, STEVENAGE, HERTS, SG1 4UH, Royaume-Uni**

**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
 SELON 91/155/CE (modifié par 2001/58/CE)  
 DATE D'ÉMISSION : Septembre 2003

---

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DE SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

**Détails du produit.**

**Appellation commerciale :** **Technical Concepts**  
**Insecticide naturel Neutralle Swak**

**Utilisation :** Insecticides en aérosols doseurs d'ambiance parfumés conçus pour les distributeurs automatiques exclusifs.

**Fournisseur :** Technical Concepts International Ltd.,  
 The Neutralle Centre  
 Pin Green Business Park  
 Eastman Way, Stevenage, Herts, SG1 4UH, Royaume-Uni

Tél : +44 870 5686824  
 Fax : +44 1438 311200

**Service de renseignement :** Service technique

---

**SECTION 2 - COMPOSITION/DONNÉES SUR LES COMPOSANTS**

**Caractérisation chimique**

**Description :** Mélange de solvants organiques, parfum et propane/isobutane (agent propulseur)

**Composants dangereux :**

Désignation	N° CAS	N° de code	Symbole	Phrases R	%
Acétone	64-67-1	200-662-2	Xi, F	11-36-66-67	10 - 15
Hydrocarbure cycloparaffinique	64742-49-0	265-151-9	Xn, N	11-38-65-67-51/53	1 - 5
Pyrèthre	8003-34-7	232-319-8	Xn, N	20-50/53	1
Butoxyde de piperonyle	51-03-6	200-076-7	N	51/53	10 - 15

---

**SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES**

**Désignation du risque :** F+ Extrêmement inflammable

**Information relative à des dangers spécifiques pour l'homme et l'environnement :** R12 Extrêmement inflammable  
 R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges  
 R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**Système de classification** La classification est conforme aux listes CE actuelles. Toutefois, elle est complétée par des informations en provenance d'ouvrages techniques et de fournisseurs.

---

---

**SECTION 4 - PREMIERS SOINS**

<b>Après inhalation</b>	Apporter de l'air frais, consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Après contact avec la peau</b>	Retirer les vêtements humides et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes se développent ou persistent.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes à l'eau courante. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
<b>Après ingestion</b>	Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter un médecin.

---

**SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Produits extincteurs appropriés :</b>	CO <sub>2</sub> , poudre extinctrice ou mousse anti-alcool.
<b>Agents extincteurs non appropriés pour raison de sécurité :</b>	Jet d'eau.
<b>Dangers particuliers causés par le matériau, ses produits de combustion ou gaz de combustion :</b>	En cas d'incendie, production de CO possible.
<b>Equipements de protection :</b>	Porter des vêtements/équipements de protection pour combattre les incendies.

---

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUTES/REJETS ACCIDENTELS**

<b>Mesures de sécurité relatives aux personnes :</b>	Porter des équipements de protection. Eloigner les personnes non-protégées.
<b>Mesures de protection de l'environnement :</b>	Aucune mesure spéciale nécessaire.
<b>Mesures de nettoyage/collecte :</b>	Prévoir une ventilation adéquate. Absorber les composants liquides avec un matériau agglomérant pour liquide (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure).

---

**SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**

<b>Manipulation</b>	
<b>Informations relatives à la manipulation sécuritaire :</b>	Prévoir une bonne ventilation/extraction sur le lieu du travail.
<b>Informations relatives à la protection contre les explosions et les incendies :</b>	Ecarter toutes sources d'inflammation - Ne pas fumer. Attention : Le récipient est sous pression. Ne pas exposer à la lumière directe du soleil ni à des températures supérieures à 50°C. Ne pas ouvrir de force ni jeter au feu, même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets chauffés au rouge.
<b>Stockage</b>	
<b>Conditions requises pour les lieux de stockage et les conteneurs :</b>	Conserver dans un endroit frais Respecter la réglementation officielle concernant le stockage des emballages avec des récipients sous pression.
<b>Informations relatives au stockage dans une installation commune :</b>	Ne pas stocker avec des acides forts et des agents comburants forts.
<b>Renseignements complémentaires sur les conditions de stockage :</b>	Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

---

**SECTION 8 - CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE**

**Renseignements complémentaires sur la conception des systèmes techniques :** Aucune autre donnée ; voir le point 7.

**Composants à valeurs critiques nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :** Le produit ne contient pas de quantités significatives de matériaux à valeurs critiques exigeant d'être surveillés sur le lieu de travail.

**Informations complémentaires :**

OEL - Valeurs :	EH40(2002)			
	Acétone	OES	8 h TWA - 15 min STEL	500 ppm (1 220 mg/m <sup>3</sup> ) 1500 ppm (3 620 mg/m <sup>3</sup> )
	Propane	Catalogué comme asphyxiant sans limite fixe		
	Recommandation du fabricant			
	Hydrocarbure cycloparaffinique		8 h TWA -	299 ppm (1 200 mg/m <sup>3</sup> )

**Equipements de protection personnelle**

**Mesures de protection et sanitaires générales :** Se laver les mains pendant les pauses et en fin de journée.

**Equipements respiratoires :** Ne sont pas nécessaires, mais prévoir une ventilation adéquate lorsque le produit est utilisé.

**Protection des mains :** N'est pas nécessaire si les consignes d'utilisation sont respectées.

**Protection des yeux :** N'est pas nécessaire si les consignes d'utilisation sont respectées.

**SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Forme :** Aérosol  
**Couleur :** Selon les spécifications du produit.  
**Odeur :** Parfum

	<u>Valeur/Plage</u>	<u>Unité</u>	<u>Méthode</u>
<b>Changement de condition</b>			
<b>Point de fusion/plage de fusion :</b>	Sans objet,	comme	aérosol
<b>Point d'ébullition/plage d'ébullition :</b>	Sans objet,	comme	aérosol
<b>Point d'éclair :</b>	Sans objet,	comme	aérosol
<b>Auto-inflammabilité :</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif. Toutefois, des mélanges d'air et de vapeur explosifs peuvent se former.		
<b>Valeurs critiques relatives à l'explosion :</b>			
<b>Inférieures :</b>	0,6	Vol	%
<b>Supérieures :</b>	13,0	Vol	%
<b>Pression de vapeur : à 20°C</b>	4,5 - 5,5	bar	
<b>Densité : à 20°C</b>	0,636 ± 0,006	g/cm <sup>3</sup>	
<b>Solubilité/miscibilité à l'eau :</b>	Partiellement miscible		

---

**SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE**

<b>Décomposition thermique/conditions à éviter :</b>	Pas de décomposition si les consignes d'utilisation sont respectées.
<b>Réactions dangereuses :</b>	Aucune réaction dangereuse connue.
<b>Matériaux à éviter :</b>	Agents comburants et acides forts.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	En cas d'incendie, production de CO et CO2 possible.

---

**SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

<b>Toxicité aiguë :</b>	
<b>Effet irritant primaire :</b>	
<b>Sur la peau :</b>	Irritation possible.
<b>Sur l'œil :</b>	Irritation possible.

---

**SECTION 12 - INFORMATION ECOLOGIQUE**

<b>Remarques d'ordre général :</b>	Risque pour l'eau classe 1 (auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau. Ne pas laisser de produit non dilué ou de grandes quantités de produit s'infiltrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau ou le réseau d'assainissement.
------------------------------------	--

---

**SECTION 13 - CONSIDERATIONS D'ELIMINATION**

<b>Produit :</b>	
<b>Recommandation :</b>	L'élimination doit s'effectuer en conformité avec la réglementation locale et par l'intermédiaire d'une entreprise d'élimination des déchets autorisée.
<b>Emballages sales :</b>	
<b>Recommandation :</b>	L'élimination doit s'effectuer en conformité avec la réglementation locale et par l'intermédiaire d'une entreprise d'élimination des déchets autorisée.

---

**SECTION 14 - INFORMATION DE TRANSPORT**

**Transport terrestre ADR/RID et GGVS/GGVE (transfrontières/domestique)**

<b>Classe ADR/RID :</b>	2.1
<b>Numéro ONU :</b>	1950
<b>Appellation technique correcte :</b>	Aérosols
<b>Étiquette :</b>	En losange, encadrée
<b>Remarques :</b>	ONU 1950 AEROSOLS doit être placé à l'intérieur de l'étiquette en forme de losange. Ne s'applique qu'à des "Quantités limitées". ONU 1950 est exigé selon la réglementation ADR. AEROSOLS est exigé selon la réglementation IMDG.

**Transport maritime IMDG/GGVSee**

<b>Classe IMDG/GGVSee :</b>	2.1
<b>Numéro ONU :</b>	1950
<b>Numéro EMS :</b>	2-13
<b>Polluant marin</b>	Non
<b>Appellation technique correcte :</b>	Aérosols
<b>Remarques</b>	"Quantité limitée"

**Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR**

<b>Classe ICAO/IATA :</b>	2.1
<b>Numéro ONU/ID :</b>	1950
<b>Appellation technique correcte :</b>	Aérosols, inflammables
<b>Remarques :</b>	"Quantité limitée"

---

**SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

<b>Désignation selon les Directives CE :</b>	Le produit a été étiqueté en conformité avec les Directives CE/lois nationales pertinentes.	
<b>Lettre de code et désignation de risque du produit :</b>	F+	Extrêmement inflammable.
<b>Phrases de risque :</b>	12	Extrêmement inflammable.
	67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
	52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
<b>Phrases de sécurité :</b>	2	Conserver hors de portée des enfants.
	16	Ecarter toutes sources d'inflammation - Ne pas fumer.
	23	Ne pas respirer l'aérosol.
	51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Réglementation nationale :****Désignation spéciale de certaines préparations :**

Récipient sous pression : A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

**Classe de risques pour l'eau :** Risque pour l'eau classe 1 (auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau.

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

<b>Phrases R utilisées dans le document :</b>	R11	Facilement inflammable
	R12	Extrêmement inflammable
	R20	Nocif par inhalation
	R36	Irritant pour les yeux
	R38	Irritant pour la peau
	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
	R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
	R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
	R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
	R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
	R67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Ces données sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, elles ne sauraient constituer une garantie relative à des caractéristiques spécifiques du produit et n'établiront pas une relation contractuelle prévue par la loi.

**Service d'émission des fiches signalétiques :** Service technique.

**Contact :** Mr. K. Anderson

Données de révision : Rév 5

Rév. 5 - Conformité à CHIP 3 et aux modifications 2001/58/CE de 91/155/CEE

Date d'impression :